

le mag

des agricultures de Bretagne



p12 dossier

L'EAU À LA SOURCE DE L'ÉLEVAGE

eSPACE
POUR DEMAIN
FOR THE FUTURE

bretagne.chambres-agriculture.fr

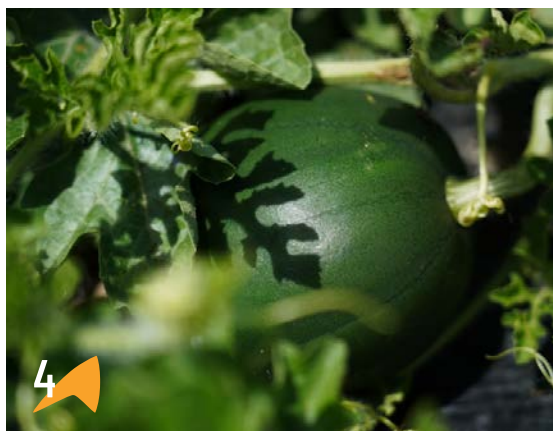
P. 04
Des pastèques
à Auray

P. 06
Le statut social
de co-exploitant

P. 20
Le registre phytosanitaire
numérique

P. 26
La prolificité
des truies

#44 Sommaire



P 04 DES PASTÈQUES À AURAY (56)

P 04 LES BONS D'ENLÈVEMENT ÉQUARRISSAGE

P 05 UNE EXPÉRIMENTATION FONCIÈRE (29)

P 06 PARLONS-EN : « OSER DIRE NON »

P 06 LE STATUT SOCIAL DE CO-EXPLOITANT

P 07 GÉRER SA TRÉSORERIE

P 07 RENDEZ-VOUS CIRCUITS-COURTS AGRITOURISME

P 08 AUDIT GLOBAL D'EXPLOITATION

P 10 BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

P 12 DOSSIER : EAU, AGRICULTURE ET TERRITOIRE

P 18 FERTILISATION PHOSPHO-POTASSIQUE

P 20 LE REGISTRE PHYTOSANITAIRE NUMÉRIQUE

P 22 LA ROBOTISATION DE LA TRAITE

P 24 LES POINTS CLÉS D'UN BON TARISSEMENT

P 26 LA PROLIFICITÉ DES TRUIES

P 27 ALIMENT DES PONDEUSES ET POUSSIÈRES

P 28 LES GROUPES CULTURES BIO BRETONS

P 30 EXPRESSION

P 31 UN PROJET BOCAGER ACCOMPAGNÉ (29)

P 32 LES ARRÊTÉS DE PROTECTION DE BIOTOPE

P 33 LES MARAÎCHERS DE LA RIA D'ÉTEL (56)

P 33 UN SEMIS PAR DRONE

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Charles Fossé

Élu de la Chambre d'agriculture,
responsable de l'Espace pour demain
du Space

Polyculture-élevage et eau, jamais l'un sans l'autre...

« La polyculture-élevage est **la force de la Bretagne**. Reconnue à l'occasion des conférences régionales de souveraineté alimentaire, cette force doit être consolidée pour sécuriser notre capacité de production végétale et animale. La gestion qualitative et quantitative de l'eau représente un enjeu majeur pour l'avenir de notre production agricole et alimentaire.

25 % : c'est la part de l'eau destinée à l'agriculture dans l'ensemble des prélèvements en Bretagne. Sur les 320 millions de litres prélevés, l'agriculture en utilise 63 pour l'élevage et 20 pour l'irrigation. L'eau consommée en élevage sert majoritairement à subvenir aux besoins physiologiques des animaux : 75 % en bovins, plus de 90 % pour les granivores. Les autres usages concernent essentiellement le lavage.

Je vous souhaite une agréable lecture du dossier de ce mag et je vous donne rendez-vous sur la plateforme **Espace pour demain** du Space 2026, dédié à l'eau en élevage ! »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

SPACE 2026

• Du 15 au 17 septembre,
Parc expo, Rennes (35)

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE FEMMES EN AGRICULTURE

• Le 22 septembre,
Maison de l'agriculture,
Plérin (22)

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO

• Du 29 septembre au 2 octobre,
Dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kertir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Célia Podgorniak

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Domitille Fouvez, Gaëlle Guiocheau, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vételé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perroteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.

Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



**LE TRI
+ FACILE**



Vie des stations

Station expérimentale maraîchage d'Auray

Produire de la pastèque en Bretagne

À Auray, la Chambre d'agriculture de Bretagne teste la pastèque. Pour les maraîchers, c'est l'occasion d'élargir leur gamme avec un produit populaire en période de fortes chaleurs.

Avec le changement climatique, la pastèque, production méditerranéenne, devient une opportunité pour les maraîchers bretons. L'objectif des essais conduits à Auray est de consolider un itinéraire technique pour une production bio en plein champ.

Depuis 2022, tous les plants sont greffés pour limiter les pertes par dépérissement dues à des pathogènes telluriques comme la fusariose ou la verticilliose. Le greffage, peu répandu chez les producteurs de plants, se confirme avec une perte de plants très faible. Il faut prévoir un passage pour enlever les repousses du porte-greffe. L'installation d'un voile

de forçage favorise aussi une bonne reprise des plants en créant un climat chaud et en les protégeant du vent.

DE 5 À 7 KG/PLANT

Deux années sur trois, le rendement est compris entre 5 et 7 kg par plant. L'année 2023 a été exceptionnelle avec un printemps chaud favorisant une nouaison précoce et un rendement de 11,7 kg par plant.

Une quinzaine de variétés ont été testées. Ovalie affiche des rendements inférieurs de 1,8 kg/plant. Orininja se distingue par de bons rendements. En 2025, la variété Takémi présente un intérêt avec un nom-



bre de fruits important, mais une entrée en récolte tardive. Ovalie, moins productive, est plus précoce et appréciée pour sa qualité gustative en début de saison.

Maët Le Lan

Maet.lelan@bretagne.chambre-agriculture.fr

<https://tinyurl.com/auray-station>



La puce à l'oreille

Des documents indispensables

Où retrouver les bons d'enlèvement équarrissage ?

Vous préparez un contrôle d'identification, réalisez votre inventaire annuel ou souhaitez simplement vérifier les mouvements d'animaux sortis de votre élevage ? Les bordereaux d'enlèvement d'équarrissage sont des documents indispensables à conserver et à pouvoir présenter en cas de contrôle.

Depuis plusieurs années, les bons d'équarrissage sont entièrement dématérialisés. En Bretagne, le service d'équarrissage est assuré par la société

Secanim. Les bordereaux d'enlèvement sont accessibles en ligne via le portail **espace-client.saria.fr**. Si vous ne disposez pas encore d'un compte, il est nécessaire d'en créer un afin de consulter et télécharger vos documents.

Les éleveurs ayant souscrit au service de demande d'enlèvement **Ecarinet via la plateforme Agrimaker** peuvent également retrouver leurs bordereaux directement depuis leur espace personnel sur la plateforme. Pour éviter



toute recherche de dernière minute, il est recommandé de se connecter au moins une fois par an afin de télécharger et d'archiver l'ensemble des bons de l'année écoulée. Les bordereaux restent disponibles pendant cinq ans, ce qui permet de les consulter à tout moment en cas de besoin.

EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edc>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Pays de Châteaulin-Porzay (Finistère)

Réorganiser le foncier pour mieux travailler et transmettre

Une expérimentation foncière au service de la transmission agricole.

Dans le cadre de la stratégie régionale installation-transmission de la Région Bretagne, la Chambre d'agriculture accompagne depuis 2024 la Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay pour structurer le foncier agricole et faciliter la transmission des exploitations. En 2025, une animation foncière a été menée à Saint-Ségal (réunions et travail de terrain) pour identifier des opportunités d'échanges entre agriculteurs. Deux dossiers, finalisés en mars 2026, ont été présentés à la Commission Départementale d'Aménagement Foncier, concernant Saint-Ségal, Pleyben et Port-Launay (139 ha réorganisés).



Les échanges parcellaires réalisés améliorent l'organisation des exploitations et permettent de réduire les déplacements d'engins agricoles dans le bourg de Saint-Ségal.

255 ha
réorganisés

DES BÉNÉFICES IMMÉDIATS

2 230 km de déplacements évités par an, 91 trajets en moins, 85 heures de travail économisées et 3 t de CO₂ réduites. Ces échanges rapprochent les parcelles des sièges d'exploitation, améliorent leur accessibilité et renforcent la cohérence des exploitations, tout en limitant la circulation des engins agricoles dans les bourgs, pour plus de sécurité et de qualité de vie. À l'échelle de la communauté de communes, 255 ha ont été réorganisés depuis le lancement. Une réserve foncière a été mise en place pour poursuivre cette dynamique et accompagner de nouveaux projets.

Emmanuelle Le Diouris

emmanuelle.ledouris@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

VINCENT COADOUR

Producteur de porcs à Saint-Ségal (29)

« C'est une procédure intelligente qui permet à chaque agriculteur qui accepte de participer de réorganiser les parcelles autour de son exploitation. Ça permet de limiter les coûts pour l'agriculteur, d'optimiser le travail et de désencombrer les routes. C'est une action qui prend du temps avant qu'elle aboutisse, mais c'est un réel gain au quotidien. »



DANS TOUTE LA BRETAGNE

Des exemples d'expérimentations foncières parmi les 12 territoires concernés :

tinyurl.com/a-Ploermel-communaute-22

tinyurl.com/a-Dinan-agglo-22

tinyurl.com/a-la-Roche-aux-fees-35

Métiers

Parlons-en

Oser dire Non

Jeanne et Élodie*, maraîchères associées depuis dix ans, forment un duo solide. Pourtant, Jeanne peine à dire non, que ce soit face aux demandes de sa famille ou à celles d'Élodie. Par peur de froisser ou de décevoir, la culpabilité l'envahit. Résultat : elle s'adapte, réorganise son planning, redouble d'efforts pour contenter tout le monde.

La frustration et la fatigue s'accumulent. Jeanne est en colère contre elle-même. Elle est consciente qu'il est temps d'apprendre à dire « Non ». Elle décide d'en parler avec Élodie et lui demande son soutien. Celle-ci lui propose un exercice simple : « Aujourd'hui, essaies de dire au moins une fois non à une demande. Ces petites victoires t'apporteront de la confiance ».

Dire non, ce n'est pas rejeter l'autre. C'est poser un cadre, affirmer ses limites, préserver son énergie. C'est

aussi rester fidèle à ses besoins, à ses désirs. Certes, ce n'est pas facile. Mais rien n'oblige à répondre sur-le-champ. Prendre le temps de réfléchir pour évaluer ses priorités et de mesurer ses disponibilités.

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



POUR ALLER PLUS LOIN

<https://tinyurl.com/relationshumaines>



Beth Hopesur Unsplash

Juridique

Le statut social de co-exploitant

Les personnes ayant le statut de conjoint collaborateur depuis 2022 devront en changer avant le 1^{er} janvier 2027. Par exception, les personnes ayant 67 ans avant le 1^{er} janvier 2032 pourront conserver ce statut jusqu'à leur retraite.

La co-exploitation est une entreprise individuelle au nom d'un des membres. Lorsque que le collaborateur passe co-exploitant, l'entreprise conserve son Siren, Siret, compte bancaire, et n° Pacage. Le conjoint collaborateur devra opter pour le statut de co-exploitant auprès de la MSA.

L'option pour le statut de co-exploitant, est sans incidence sur le régime fiscal, maintien du réel ou du micro BA, dans la limite de 129 200 € de CA.

Les couples mariés ou pacsés peuvent exercer avec le statut social de co-exploitant. Le preneur peut associer à son bail son conjoint ou son partenaire pacsé.

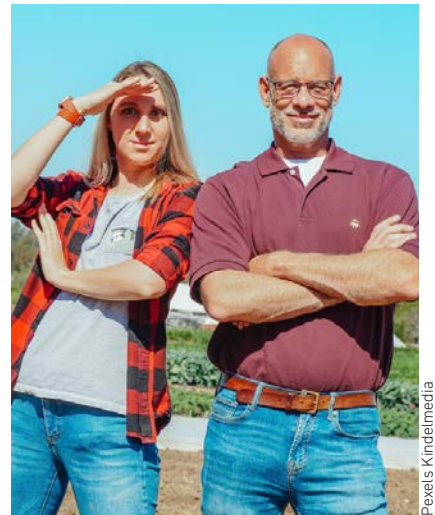
Les personnes pacsées sous le régime de la séparation de biens co-preneurs de baux doivent sûrement privilégier la constitution d'une société pour sécuriser l'exploitation.

Les personnes en situation de concubinage ne semblent pas pouvoir accéder au statut de co-exploitant.

Le choix de ce statut peut être une alternative ou laisser du temps pour la création d'une société.

Olivier Guiguen

olivier.guiguen@bretagne.chambagri.fr



Pexels Kindelmedia



EN SAVOIR PLUS

<https://tinyurl.com/juridiqueentreprise>

Outil Tresolait

Gérer sa trésorerie pour piloter son entreprise

En ces temps de fluctuations, disposer d'une vision précise de sa trésorerie est essentiel. Chaque année, nous proposons aux agriculteurs de se former à la prévision et au suivi de trésorerie. L'outil Tresolait a été développé à la suite de la crise laitière de 2009 par des éleveurs et la Chambre d'agriculture afin de disposer d'un tableur facile d'utilisation. Il a ensuite été décliné dans d'autres productions et pour les circuits courts. Réaliser son prévisionnel annuel des entrées et sorties d'argent est le fondement du budget de trésorerie.

Cela va permettre de situer les périodes tendues ou excédentaires. Et c'est là que nous pouvons faire des simulations pour réajuster la trésorerie : rechercher des solutions pour augmenter le chiffre d'affaires, décaler des dépenses, envisager des plans de paiements, des pauses d'emprunts, voire de la restructuration bancaire...



Phimwilai - Adobe Stock

Les agriculteurs qui se forment en groupe ou qui sont accompagnés par un conseiller Réagir bénéficient d'un appui tout au long de l'année. Le budget mensuel de trésorerie est un excellent indicateur économique. Il permet d'avoir une vision claire de sa situation et d'être réactif.

Geneviève Lamour

camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

- Bovin lait :

tinyurl.com/pilotertresorerielait

- Circuits courts :

tinyurl.com/tresoreriecircuitcourt

Circuits-courts et agritourisme

Des rendez-vous pour structurer vos projets

Du 21 septembre au 27 novembre 2026, la Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose les Rendez-vous Pro Circuits Courts & Agritourisme : une série d'événements conçus pour répondre aux enjeux des agriculteurs et porteurs de projets souhaitant produire, transformer, vendre ou accueillir sur leur ferme.

Au programme : 9 webinaires, 4 portes ouvertes, plusieurs cafés découverte « Bienvenue à la ferme » et un atelier. Ce nouveau format vous permet de participer selon vos disponibilités et vos centres d'intérêt.

Ces rencontres seront l'occasion de découvrir des solutions concrètes, de bénéficier de conseils pratiques et d'échanger avec des experts, parte-

naires et professionnels du secteur. Une place importante sera accordée aux témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices qui partageront leurs expériences, leurs réussites et les enseignements tirés de leurs projets. Que vous soyez déjà engagés en circuits-courts ou en réflexion sur une diversification de votre activité, ces rendez-vous vous apporteront des clés pour développer et professionnaliser vos projets.

Rejoignez-nous cet automne pour faire le plein d'idées, d'inspiration et d'opportunités !

Bérangère Levasseur

Berangere.levasseur@bretagne.chambagri.fr



SBO/Clandiel.fr



EN SAVOIR PLUS

Nathalie Beuve : 02 96 79 22 25

<https://tinyurl.com/rdvcircuitcourt>



Nicolas est installé depuis 2024 en polyculture-élevage au nord de Rennes (Ille-et-Vilaine).

callisto - stock.adobe.com

Audit global d'exploitation

« SE FAIRE ACCOMPAGNER CHANGE TOUT »

Installé depuis avril 2024 en polyculture-élevage au nord de Rennes (35), Nicolas* a traversé une période difficile dès ses premiers mois. Rapidement, pannes, baisse laitière et pertes animales ont fragilisé rentabilité et motivation.

« Je me suis vraiment rendu compte que quelque chose n'allait pas, juste avant la remise du bilan au centre de gestion, quand les techniciens nous alertaient sur l'évolution insuffisante de la ration des génisses. Lors de la remise du bilan, le centre de gestion m'a conseillé de prendre rendez-vous avec Réagir. C'est là que j'ai compris qu'il fallait agir. Un partenaire technique qui suit l'élevage m'avait déjà orienté vers ce dispositif, je ne savais pas encore à quel point ça allait m'aider.

Au départ, on se dit que ce n'est pas possible, qu'il doit y avoir une erreur. On est dans le déni. Puis, petit à petit,

« J'ai repris confiance dans mes décisions »

on réalise la situation et on accepte qu'il faille se faire accompagner. Ce n'est pas facile à admettre, surtout quand on vient juste de s'installer.

DES DIFFICULTÉS EN CASCADE

Les difficultés étaient assez globales. Sur le plan technique, certaines pratiques

n'étaient pas adaptées et il y avait des points à corriger dans le fonctionnement de l'exploitation. Économiquement, la rentabilité était en baisse et la trésorerie devenait tendue. Et forcément, quand les problèmes professionnels s'installent, cela finit aussi par impacter la vie personnelle et le moral. J'avais l'impression d'entrer dans un engrenage dont il devenait difficile de sortir seul.

L'AUDIT, UN DÉCLIC

L'accompagnement a été très positif. Le plan d'actions suite à l'audit était clair, complet et concis. Cela a permis de poser les choses, d'avoir une vision plus

objective de la situation et surtout de commencer à réfléchir à des solutions concrètes. Grâce à l'audit qui m'a permis d'y voir plus clair, j'ai repris confiance dans mes décisions. Le fait d'être accompagné aide à sortir la tête de l'eau et à ne plus se sentir seul face aux difficultés.

RETROUVER ESPOIR ET SÉRÉNITÉ

Je n'ai pas encore une vision totalement définie pour la suite, mais je suis plus

serein et j'aborde les prochains mois différemment. Cet accompagnement m'a permis de souffler un peu et de retrouver de l'espoir pour l'avenir. »

Propos recueillis par Vincent Riaux

vincent.riaux@bretagne.chambagri.fr

**Le prénom a été changé pour préserver son anonymat. L'image présente sur cette page est un visuel d'illustration.*

Parole d'expert



VINCENT RIAUX

Conseiller stratégie des entreprises

« Grâce à la recommandation du partenaire, j'ai pu recontacter Nicolas en toute légitimité. Un premier rendez-vous sur l'exploitation m'a permis d'échanger avec lui, de visualiser les conditions de travail et de comprendre le fonctionnement de l'entreprise. Nous avons ensuite associé le comptable et le banquier pour obtenir des données récentes et analyser en détail les moyens de production. Cette analyse a mis en lumière les points forts et les limites des différents ateliers, ainsi que la situation technico-économique et financière de l'exploitation. Partagée avec Nicolas, elle a permis d'identifier des perspectives et de construire une prévision d'activité sur plusieurs années pour envisager des actions concrètes et rétablir la situation. L'audit a également donné à Nicolas les clés pour présenter clairement sa situation à sa banque, solliciter un aménagement des financements et rétablir sa trésorerie. »



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-presta/entreprises-fragilisees>



CONTACTS

- Côtes-d'Armor : Ginette Fumery, 07 60 42 23 69, reagir22@bretagne.chambagri.fr
- Finistère : Marina Mahé, 06 73 66 55 79, reagir29@bretagne.chambagri.fr
- Ille-et-Vilaine : Catherine Lerat, 07 88 40 77 85, reagir35@bretagne.chambagri.fr
- Morbihan : Caroline Lunven, 06 30 98 17 40, reagir56@bretagne.chambagri.fr

Accompagnement



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Biosécurité en élevage de porcs « alternatif »

Maîtrisez le risque d'introduction des maladies dans votre élevage « alternatif ».

Loudéac, le 15 octobre 2026

Camille Gérard – 02 98 52 49 38
tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr

29 – Intégrer un chien de protection dans un troupeau

Pour sécuriser durablement votre troupeau face aux prédateurs.

Saint-Ségal, le 29 octobre 2026

Hélène Chancerelle –
02 98 73 44 35
emmanuelle.bogard@bretagne.chambagri.fr

35 – Choisir et cultiver des variétés de blé panifiables en bio

Découvrez les enjeux : des choix agronomiques aux choix stratégiques.

Rennes, le 6 octobre 2026

Soazig Perche – 02 96 28 99 40
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

56 – Découvrir la production de kiwis

Maîtrisez les bases de la production de kiwi en Bretagne avec une experte nationale.

Hennebont, le 28 octobre 2026

Gabrielle Marcant –
02 96 28 99 40
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



Baromètre de l'économie des chefs d'entreprise bretons

LES ENTREPRISES AGRICOLES SONT LES PLUS PESSIMISTES

En juin, la Chambre d'agriculture de Bretagne a pris la température de la situation économique des exploitations à travers une enquête* menée avec les Chambres de commerce et des métiers.

Tous les six mois, le Baromètre de l'économie agricole nous permet de faire un état des lieux global de votre moral, en ayant une représentation fidèle de l'ensemble des territoires et des filières bretonnes.

Les chefs d'entreprise bretons ont été questionnés sur les impacts du conflit au Moyen-Orient sur leur activité. Les agriculteurs et les agricultrices sont nettement plus nombreux à déclarer être impactés fortement ou très fortement par la guerre au Moyen-Orient (76 %) que les répondants des autres secteurs (56 %). C'est peut-être une des causes qui explique un bilan économique au 1^{er} semestre 2026 bien moins bon pour le secteur agricole. Sur cette période, deux entreprises agricoles sur trois notent un repli de leur chiffre d'affaires, alors qu'elles ne sont qu'une entreprise sur deux pour les autres secteurs à le déclarer. De même, plus de sept répondants agricoles sur dix constatent une baisse de rentabilité, un niveau jamais atteint auparavant.

UNE TRÉSORERIE FRAGILISÉE

En premier lieu, vous êtes touchés par une hausse du prix de l'énergie, qui concerne plus de neuf répondants sur dix. Vient ensuite la hausse des prix des fournisseurs pour plus de 86 % des agriculteurs enquêtés. Enfin, plus de 60 % des répondants voient leur trésorerie fragilisée, une proportion déclarée supérieure à celle observée dans les autres secteurs (40 %).

UNE BAISSÉ D'ACTIVITÉ EN PERSPECTIVE

Plus fragilisé sur la trésorerie que les autres secteurs, le secteur agricole privilégie le report ou l'annulation des investissements pour 64 % des répondants. Ils ne sont que 43 % à le faire dans les autres secteurs d'activité. En deuxième lieu, les agriculteurs adoptent une stratégie d'optimisation interne et de réduction des coûts, stratégie par-

tagée aussi par les autres secteurs. Les agriculteurs sont toutefois bien plus nombreux à ouvrir une ligne de crédit : 34 % contre 9 % dans les autres secteurs. En effet, ils sont peu nombreux à pouvoir répercuter les hausses des coûts sur les prix de vente (6 %) alors que c'est un levier d'action plus courant dans les autres secteurs (46 %).

Cette baisse d'activité se reflète dans les perspectives d'évolution des investissements et des effectifs. Plus de la moitié des répondants envisagent de diminuer leurs investissements. Aucune filière ne se détache positivement. Le repli de l'activité sera donc généralisé à l'ensemble de l'agriculture bretonne et pourrait entraîner des conséquences en termes d'emploi et d'activité pour les acteurs de l'amont et de l'aval.

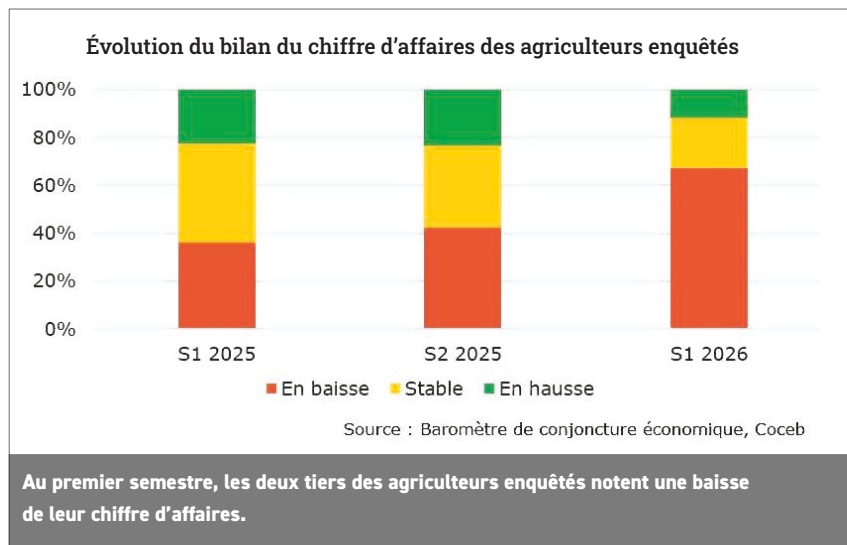
Par ailleurs, près d'un quart des répondants prévoit une diminution des effectifs sur son exploitation.

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr

Vous avez été plus de 500 agriculteurs à répondre à cette enquête. Nous vous remercions pour votre participation !

Les agriculteurs plus inquiétés par le conflit au Moyen-Orient



Coreab



LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE

Les résultats de ce baromètre sont détaillés sur le site blog-eco-bzh.fr :

<https://tinyurl.com/yyjraa46>



Une baisse d'activité en fruits et légumes

Les filières fruits et légumes se distinguent à plusieurs niveaux. Elles sont légèrement moins touchées par la hausse du prix de l'énergie que les autres filières : ils ne sont « que » trois répondants sur quatre à être impactés à ce niveau. En revanche, ils sont beaucoup plus impactés par la baisse de la demande, elle-même

consécutive de l'inflation. Les actions mises en œuvre diffèrent également. Les répondants sont bien plus nombreux à adapter à la baisse leur masse salariale, et donc les volumes. Ces filières bénéficient en effet d'une plus grande souplesse sur la gestion de la masse salariale, en particulier avec les saisonniers.

Space 2026

Sécuriser l'accès à l'eau, contribuer à préserver la ressource, organiser la solidarité entre territoires urbains et ruraux : autant d'enjeux pour lesquels le monde agricole prend pleinement sa part dans un contexte de dérèglement climatique accéléré. Rendez-vous à Rennes les 15, 16 et 17 septembre prochains à l'occasion du Space, sur la plateforme « Espace pour demain » animée par la Chambre d'agriculture.



Pilote du dossier : Sylvie Conan



Le changement climatique va modifier le cycle de l'eau, affecter les milieux naturels et accroître les besoins de l'agriculture.

Edwige Kerboriou, présidente du GT environnement de la Chambre d'agriculture de Bretagne Eau, agriculture et territoires

Depuis plus de 30 ans, la Chambre d'agriculture de Bretagne agit en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau.

« Cet engagement s'appuie sur des travaux de recherche menés dans ses stations expérimentales ainsi que sur l'accompagnement des exploitations. Trois constats conduisent à renforcer la stratégie Eau de la Chambre d'agriculture sur le volet quantitatif. L'eau est indispensable à toutes les productions agricoles. Le changement climatique va modifier le cycle de l'eau, affecter les milieux naturels et accroître les besoins de l'agriculture. Le développement démographique et économique de la Bretagne induit une augmentation des besoins en eau avec des situations contrastées.

PENSER À L'ÉCHELLE LOCALE

Bien que l'ampleur des évolutions climatiques reste difficile à mesurer, la Bretagne conserve des atouts pour l'agriculture. Alors que la ressource en eau est au cœur de nombreux enjeux — de développement des territoires bretons, de qualité de vie ou encore de préservation des milieux et de la

biodiversité —, la stratégie Eau de la Chambre d'agriculture vise à relever plusieurs défis : préserver le potentiel de production agricole pour répondre à la demande alimentaire, limiter les impacts environnementaux, contribuer à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique, prévenir les déséquilibres entre besoins et ressources, et promouvoir une utilisation efficiente de l'eau.



DIALOGUER

La Chambre d'agriculture de Bretagne participe à la structuration du dialogue entre acteurs des territoires et au renforcement des coopérations entre les filières. Elle poursuit une démarche fondée sur la concertation, la sensibilisation et l'accompagnement des exploitations. Dans un contexte de transition climatique et de fortes attentes sociétales, le dialogue demeure la condition pour construire des solutions durables conciliant sécurité alimentaire, préservation de la biodiversité, développement des territoires et gestion responsable de la ressource en eau. »

**Propos recueillis par
Caroline Cornet**

caroline.cornet@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Quelle stratégie sur la gestion quantitative de l'eau en Bretagne ?

<https://tinyurl.com/eau-cab>

■ Dossier : L'eau à la source de l'élevage



Dans les élevages porcins

De l'eau de qualité et en quantité suffisante

Un accès en continu à l'eau est obligatoire pour les porcs dès deux semaines avec des besoins variables selon l'âge et les conditions d'élevage, impliquant d'avoir des abreuvoirs adaptés et contrôlés régulièrement.

L'accès permanent à une eau fraîche et en quantité suffisante est une obligation réglementaire pour tous les porcs de plus de deux semaines. Des dispositifs adaptés, comme les abreuvoirs de type bol ou pipette, doivent être installés selon des normes précises, notamment en fonction du mode d'alimentation (sèche ou soupe) et du type d'animal. L'eau constitue une part essentielle du corps du porc (jusqu'à 80 % chez le porcelet) et intervient dans de nombreuses fonctions biologiques. Une perte de 10 % de l'eau corporelle peut être fatale, d'où la nécessité d'un apport continu, l'organisme ne disposant pas de réserves. Les besoins varient selon l'âge, le stade physiologique et les conditions d'élevage : de 1 à 4 l par jour en post-sevrage à plus de 30 l pour une truie allaitante. Toutefois, ces moyennes masquent une grande variabilité individuelle.

Plusieurs facteurs influencent la consommation d'eau : elle augmente avec la chaleur, la maladie, la croissance ou l'ingestion alimentaire, et diminue en cas de mauvaise qualité de l'eau ou de dysfonctionnement des équipements. Même en alimentation liquide (soupe), un accès à l'eau reste indispensable pour satisfaire les besoins comportementaux et anticiper les variations imprévisibles.

Les études montrent que les porcs consomment toujours de l'eau en complément de la soupe, avec des variations selon les saisons, les élevages et les individus. La consommation est plus élevée en journée, souvent avant les repas. Une mauvaise gestion des débits ou du positionnement des abreuvoirs peut entraîner du gaspillage.

Le choix entre pipette et bol dépend des objectifs : la pipette garantit une eau pro-

pre mais peut engendrer des pertes, tandis que le bol correspond mieux au comportement naturel du porc mais nécessite un entretien rigoureux. Dans tous les cas, un réglage précis, une installation adaptée et un contrôle régulier sont essentiels. Enfin, la consommation d'eau impacte directement la production de lisier. Une gestion optimisée de l'abreuvement, incluant la réduction du gaspillage et l'ajustement du taux de dilution de la soupe, permet de limiter les volumes à stocker et d'améliorer la durabilité de l'élevage.

Frédéric Kergourlay

frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr



FICHES ABREUVE- MENT PORCS

Six fiches présentent les exigences réglementaires, le niveau de consommation d'eau et différentes solutions pour abreuver les porcs en plus de la soupe.

<https://tinyurl.com/eau-porc>

LE CHIFFRE

50 %

C'est la teneur en eau d'un porc de 100 kg de poids vif

Sécuriser l'approvisionnement en eau en aviculture

Enjeux, solutions et bonnes pratiques

Entre sécheresses et obligations, comment les aviculteurs relèvent-ils les défis de l'eau ?

L'eau utilisée en élevage avicole peut provenir d'un forage, du réseau public ou de la récupération des eaux de pluie. Aujourd'hui, près de 50 % des aviculteurs s'approvisionnent uniquement par forage et 10 % disposent d'une double alimentation forage-réseau. Face aux sécheresses plus fréquentes, sécuriser la ressource devient un enjeu majeur. Un raccordement au réseau public constitue ainsi une garantie supplémentaire pour assurer la continuité de l'activité.

Les éleveurs peuvent bénéficier d'une exonération de la redevance « eau potable » sur les volumes destinés à l'élevage, sous réserve de les mesurer à l'aide d'un compteur dédié.

Quelle que soit son origine, l'eau doit présenter une qualité adaptée aux volailles. Selon ses caractéristiques, des traitements spécifiques et un suivi régulier sont nécessaires afin de préserver la santé et les performances des animaux.

ACCESSIBILITÉ

La disponibilité de l'eau ne suffit pas : elle doit être facilement accessible. En aviculture, un poussin ne devrait pas parcourir plus d'un mètre pour s'abreuver. Le nombre de lignes et de pipettes doit donc être adapté aux effectifs, avec des recommandations comprises entre 12 et 18 poulets par pipette.

La hauteur des lignes et le débit, généralement compris entre 20 et 100 ml/min, doivent évoluer avec l'âge des animaux afin de garantir un abreuvement efficace tout en limitant le gaspillage.

LES EFFLUENTS

Les eaux de lavage représentent entre 6,9 et 9,6 l/m² selon le type de sol. L'utilisation d'un détergent permet d'écon-



Le besoin quotidien d'un poulet est de 60 à 380 ml/jour.

omiser environ 2,6 l/m². Ces effluents doivent être collectés dans une fosse de stockage, dimensionnée à environ 1 m³ pour 100 m² de bâtiment lorsque la vidange est réalisée après chaque lot. Ils peuvent ensuite être valorisés par épandage, méthanisation ou compostage. Cette capacité de stockage joue également un rôle de sécurité en cas d'incendie, en permettant la rétention des eaux d'extinction.

Gwenn Guillou

gwenn.guillou@bretagne.chambagri.fr



BIBLI-EAU-THÈQUE

- Récupérer l'eau de toiture :

<https://tinyurl.com/eau-toiture>

- Maîtriser la consommation :

<https://tinyurl.com/eau-aviculture>

- La gestion sanitaire :

<https://tinyurl.com/eau-sanitaire-avi>

■ Dossier : L'eau à la source de l'élevage

Au Gaec de la Roche Heulin, à Noyal-sur-Vilaine (35)

À chaque utilisation sa ressource en eau !

Depuis des générations, l'eau d'une fontaine fournit l'élevage laitier de Cécile et Denis Planchais. Pour compléter cette ressource limitée, les deux associés ont mis en place un système sur mesure astucieux et économe.

Captée à seulement 2 m de profondeur, l'eau de la fontaine alimente l'élevage. Mais, de 30 vaches avant 1992, le troupeau a quasi triplé depuis. En 2007 la salle de traite s'est agrandie, les besoins en eau du Gaec de la Roche Heulin augmentent. Un puits de 5 m est alors construit pour augmenter les capacités de stockage de l'eau. Malgré des pratiques économes, cela reste insuffisant. La facture d'eau potable augmente.

L'EAU DE PLUIE POUR LAVER ET PRÉ-REFROIDIR

Le Gaec met alors en place un système de récupération d'eau de pluie, composé d'une cuve enterrée de 5 m³ qui récupère l'eau de pluie de 500 m² de toiture. Un surpresseur de salle de traite permet de pomper cette eau. Elle est filtrée dans la réserve par la crépine d'aspiration puis par un filtre de 60 µm. Cette eau est destinée au lavage des quais de salle de traite.

Jugeant peu satisfaisante l'utilisation de l'eau du pré-refroidisseur pour l'abreuvement, les associés décident d'utiliser plutôt de l'eau de pluie filtrée. L'eau circule en boucle. Elle passe par un échangeur à plaques qui permet de pré-refroidir le lait et ainsi de diminuer les consommations électriques du tank. Ensuite, elle repart dans la réserve enterrée qui permet de la rafraîchir naturellement.

UNE RÉSERVE POUR L'ABREUVEMENT

En Bretagne dans les élevages laitiers, l'eau d'abreuvement représente plus



L'eau pluviale est récupérée sur 500 m² de toiture.

de 80 % de l'eau consommée. Au Gaec, c'est l'eau de la fontaine qui est utilisée. Son débit étant limité, un forage a été envisagé, mais déconseillé par le foreur à cause de la présence de fer et manganèse. Sur ses conseils, une cuve tampon de 13 m³ est installée. Elle permet de passer les pics de besoins en eau. Un surpresseur assure une pression suffisante pour assurer de bons débits aux abreuvoirs. De plus, la cuve tampon augmente le temps de contact avec le chlore utilisé pour traiter l'eau qui peut ainsi être utilisée pour le lavage des circuits du lait et pour de la brumisation.

RÉSEAU EAU POTABLE EN RENFORT

Dans tous les cas, le réseau d'eau potable peut servir en cas de manque d'eau ou en cas de panne sur les installations.

L'ensemble du circuit d'eau est donc conçu pour être connecté au réseau d'eau potable mais sans se mélanger aux eaux de l'élevage, conformément à la réglementation.

Philippe Briand

philippe.briand@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

Le Cniel et ses partenaires viennent de publier une synthèse sur la gestion de la ressource en eau en ferme laitière : abreuvement et salle de traite.

<https://tinyurl.com/eau-VL>



Vincent Macher, Space

Space 2026

Rendez-vous à « l'espace pour demain »

Le Space 2026 et la Chambre d'agriculture de Bretagne proposent une réflexion collective sur l'eau, enjeu majeur pour les filières d'élevage face aux aléas climatiques.

L'été caniculaire que nous venons de traverser a rappelé avec force l'urgence de repenser notre gestion de l'eau. C'est dans ce contexte que « l'espace pour demain » du Space 2026 consacre sa programmation à cette ressource précieuse, avec pour ambition d'éclairer les agriculteurs sur les solutions d'aujourd'hui et de demain.

TROIS ESPACES POUR AGIR

L'espace exposition met en lumière, à travers des animations techniques et des témoignages d'agriculteurs, des équipements innovants pour optimiser l'usage de l'eau en élevage, que ce soit pour l'abreuvement, la récupération des eaux de pluie ou l'adaptation des systèmes de production.

L'espace expert propose tout au long du salon des ateliers menés par des spécialistes, abordant des thématiques

comme l'utilisation de l'eau en traite robotisée ou l'adaptation des espèces fourragères au changement climatique.

Enfin, **l'espace forum** accueille trois tables rondes quotidiennes à 10 h 30, du mardi au jeudi, pour débattre du partage de la ressource, de la qualité de l'eau pour tous et des enjeux spécifiques à l'élevage.

Au-delà des solutions techniques, cette édition porte un message fort : promouvoir des pratiques favorables à l'efficacité de l'eau, encourager les solutions territoriales, renforcer la concertation entre acteurs et accompagner les transitions nécessaires. Autant de leviers pour répondre durablement aux défis liés à cette ressource essentielle.

Sylvie Conan

sylvie.conan@bretagne.chambagri.fr



TABLES RONDES DÉBAT

Chaque jour à 10 h 30 :

- **Mardi** : « Le partage de la ressource en eau »
- **Mercredi** : « Une eau de qualité pour tous »
- **Jeudi** : « Quelle qualité de l'eau en élevage »



DÉCOUVRIR

Hall 2/3 stand B07

<https://www.space.fr/fr/espace-pour-demain-3>

Grandes cultures

Fertilisation phospho-potassique (PK)

40 ANNÉES D'EXPÉRIMENTATION À KERGUÉHENNEC (MORBIHAN)

Les essais menés par la Chambre d'agriculture de Bretagne à la station expérimentale à Kerguéhennec permettent de préciser le comportement des cultures selon différents régimes de fertilisation phospho-potassique.

Depuis les années 1990, les réglementations laisseraient penser que l'azote est le seul élément à prendre en compte pour gérer la fertilisation. C'est pourtant loin d'être le cas et l'analyse de terre reste l'outil essentiel.

Les sols bretons étaient par le passé très carencés en phosphore. À partir du milieu du XX^e siècle, des apports importants (scories de déphosphoration d'abord et déjections de porc et volailles ensuite pour l'essentiel) ont permis en moyenne de décupler les teneurs des sols en P assimilable à l'analyse.

UN STOCK DE P LENTEMENT MOBILISABLE

Toutefois, cette fertilité acquise doit être entretenue car, même en sol très bien pourvu, des impasses répétées conduisent à terme à des baisses de rendement qui peuvent aller jusqu'à plus de 40 % pour les cultures sensibles telles que l'orge, le pois ou le maïs. [graph. 1] En pratique, les impasses en P sont possibles pour les cultures sensibles à partir d'une teneur seuil du sol de 80 ou 100 mg P₂O₅/kg pour la méthode

Olsen. Cependant, le comportement des cultures dépendra aussi du passé récent de fertilisation phosphatée : pour une même teneur du sol, le risque de carence sera d'autant plus grand dans le cas de plusieurs impasses consécutives.

UNE INTERACTION DU PHOSPHORE AVEC L'AZOTE

Les teneurs parfois élevées en P de nos sols pourraient nous pousser à con-

sidérer que la question des carences en phosphore est derrière nous. Cependant, nos sols ont un très fort pouvoir fixateur et quand le bilan du phosphore (apports – exportations) sur une parcelle est négatif ou même seulement juste équilibré, la fertilité peut baisser et le résultat des cultures en pâtir. Les baisses de rendement ne seront pas nécessairement fortes (10 à 15 %) mais il ne faut pas négliger une interaction possible avec l'efficacité de la fertilisation azotée apportée : avec une faible disponibilité en P, l'azote est moins bien valorisé. [graph. 2]

RÉSIDUS DE RÉCOLTES, RICHES EN POTASSE

L'enjeu est moins déterminant pour ce qui concerne le potassium, pour la plupart des grandes cultures dans la mesure où les résidus de récolte sont

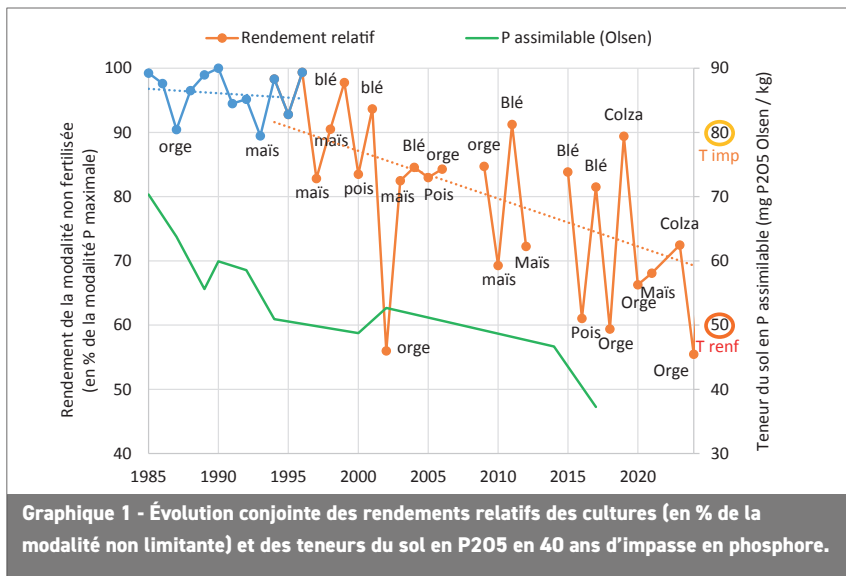
Avec une faible
disponibilité en P,
l'azote est moins
bien valorisé

assez souvent restitués (1 an sur 2). D'après nos essais, les baisses de rendement n'apparaissent qu'au bout de plus de 20 ans d'impasse et restent très modérées. Le seuil de teneur du sol semble être proche de 100 mg/kg K_2O . Il en va tout autrement dans le cas d'une rotation fourragère avec exportation complète de la biomasse produite. Dans le cas où la parcelle serait interdite d'épandage, voire de pâturage, la fertilité potassique pourra diminuer rapidement et une fertilisation minérale est sérieusement à considérer.

[graph. 3]

Daniel Hanocq

daniel.hanocq@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

- Le conseiller en agronomie de votre antenne locale peut vous guider dans votre fertilisation phospho-potassique et les analyses de sol à réaliser.
- Consulter chaque semaine le « Conseil Cultures Bretagne » :

<https://tinyurl.com/conseil-cultures-bzh>



Cadmium et fertilisation phosphatée

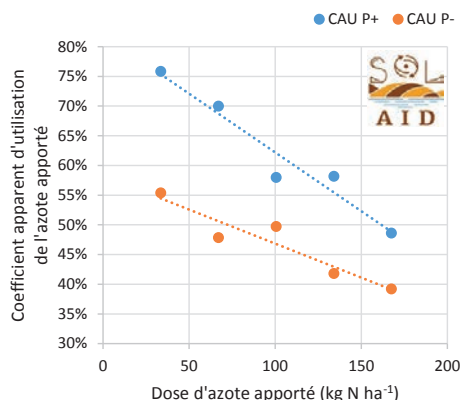
On parle actuellement beaucoup du cadmium comme d'une catastrophe écologique qui serait la conséquence des apports d'engrais phosphatés et tout particulièrement en France.

Pourtant, la variabilité de la teneur en cadmium des sols est bien plus liée au contexte géologique naturel qu'aux apports de phosphore minéral.

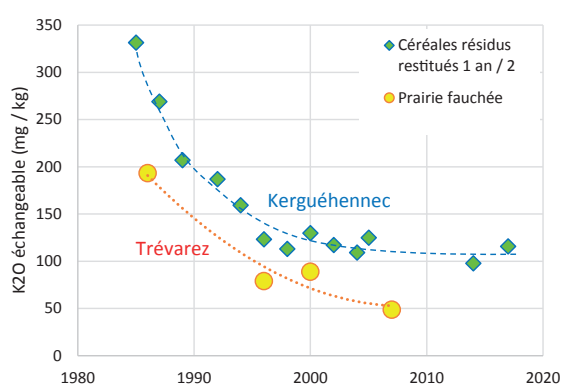
La teneur des sols en Cd a pu augmenter de 10 à 15 % en un siècle, mais les sols

bretons ne sont pas particulièrement chargés (entre 0,06 et 0,24 mg/kg), et dans tous les cas conformes aux seuils proposés par la Haute Autorité de Santé (0,5 ou 1 mg/kg).

La réglementation européenne prévoit de réduire les teneurs en Cd maximales autorisées dans les engrais phosphatés dont les quantités apportées ont d'ailleurs fortement diminué depuis les années 1980.



Graphique 2 - Évolution du coefficient apparent d'utilisation de l'azote par le maïs en fonction de la dose d'azote apportée pour deux groupes de parcelle.



Graphique 3 - Évolution comparée de la teneur en potassium du sol pour deux parcelles en impasse permanente de fertilisation selon le niveau de restitution des résidus de récolte.

Registre Phytosanitaire Numérique

CHOISIR LE BON OUTIL

À partir du 1^{er} janvier 2027, la dématérialisation du registre phytosanitaire devient obligatoire. On vous explique ce que cela signifie et comment opérer cette transition en toute simplicité à l'aide du bon outil.

Dès le 1^{er} janvier 2027, le registre phytosanitaire évolue pour répondre aux nouvelles exigences européennes. Les cahiers papier et les documents scannés ne seront plus acceptés. Les interventions devront être enregistrées dans un format numérique structuré, via un logiciel dédié ou un tableur.

Les informations déjà demandées restent obligatoires : produit utilisé, dose appliquée, date de traitement, culture, parcelle et surface traitée. De nouvelles données feront leur apparition : numéro Siret de l'exploitation, numéro d'AMM du produit, localisation de la parcelle et délai de remise en pâture. Selon les conditions d'homologation des produits, il sera demandé le stade BBCH de la culture ainsi que l'heure d'application en lien avec l'arrêté « abeilles ».

Le périmètre des interventions à enregistrer s'élargit également. Les adjuvants et les traitements de semences ou de plants devront désormais figurer dans le registre.

Soyez prêts pour le 1^{er} janvier 2027 !

Si vous faites réaliser la pulvérisation par une entreprise prestataire, celle-ci devra vous remettre un registre phytosanitaire conforme aux nouvelles exigences réglementaires. **À partir du 1^{er} janvier 2027**, vous devrez pouvoir fournir en cas de contrôle une version numérique de votre registre phytosanitaire dans les 10 jours suivant la demande. À partir du 1^{er} janvier 2030, toute intervention phytosanitaire devra être enregistrée numériquement au plus tard 30 jours après son application.

UN LOGICIEL POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

Avec le bon outil, le passage au registre phytosanitaire numérique est une opportunité pour mieux piloter ses pratiques. Pour cela, il faut choisir un outil équipé de certaines fonctionnalités importantes.

Dès le 1^{er} janvier 2027, les interventions devront être enregistrées dans un format numérique structuré, via un logiciel dédié ou un tableur.

L'outil doit s'appuyer sur un référentiel phytosanitaire toujours à jour, qui suivra pour vous en continu les évolutions réglementaires des produits. Il doit également sécuriser les saisies grâce à des alertes (dépassement de dose, délais non respectés...) et doit permettre de vérifier les mélanges de produits avant application, réduisant ainsi les risques d'erreur.

La prise en compte des conditions météo et le calcul automatique des IFT facilitent l'analyse des pratiques et la prise de décision. Certains outils vont même plus loin en intégrant des aides à la décision, comme Optiprotect et Miléos, qui analysent les risques de maladie, permettant de sécuriser les impasses de traitement.

L'ASSISTANCE COMPTE DANS LE CHOIX

L'accompagnement est aussi essentiel dans l'utilisation d'un outil. Assurez-vous d'avoir accès à une assistance dédiée incluse et à des conseillers experts agronomes pour vous aider.

Avec sa numérisation, le suivi des traitements phytosanitaires ne se limite plus à une obligation réglementaire : il devient un levier de performance et de sécurisation de l'exploitation. Dans cette logique, des solutions complètes, comme MesParcelles, permettent de conjuguer conformité réglementaire et pilotage des parcelles au quotidien.

Anaïs Charmeau et Aurélien Gouot
anaïs.charmeau@bretagne.chambagri.fr

MESPARCELLES

Contactez MesParcelles Bretagne
02 23 05 10 44,
9 h - 12 h, 13 h 30 - 16 h 30
mesparcelles@bretagne.chambagri.fr

« Il a testé l'application mobile »,
à découvrir en vidéo :

<https://tinyurl.com/une-appli-top>



Rozenn Le Masle, agricultrice, Inguiniel (56)

« J'utilise MesParcelles depuis 10 ans. J'ai connu ce logiciel par la conseillère de la Chambre d'agriculture, qui réalisait mon plan de fumure et ma déclaration de flux. Maintenant, je fais tout moi-même, du plan de fumure au calcul des marges, en enregistrant toutes mes interventions. Avant je faisais sur Excel et je n'osais pas trop tester. Mais vu que MesParcelles est facile d'utilisation, je me suis mise à tout faire. Et, en cas de contrôle, je peux facilement expliquer mes documents car je les maîtrise.

Je gère mes stocks avec l'outil. C'est pratique car ils sont mis à jour instantanément. Cela me permet de répartir suivant les cultures. J'ai aussi gagné en tranquillité d'esprit sur la gestion des produits phytosanitaires, car le logiciel



est mis à jour en continu. J'ai le confort des alertes et la fonction de vérification des mélanges de produits. Avant, sur Excel, c'était long. Aujourd'hui, je suis certaine que mes pratiques sont conformes à la réglementation. C'est un outil facile à prendre en main. Les éditions sont lisibles et compréhensibles. Je trouve pratique de recevoir les bulletins techniques (tutos, actualités, check-list...). On se sent bien accompagné. »



Le bon outil pour votre registre phyto numérique doit vous permettre une saisie rapide au champ.



Découvrez MesParcelles au Space

Rendez-vous les 15, 16 et 17 septembre, Hall 5, Stand B35
Venez rencontrer les conseillers MesParcelles et voir comment l'outil répond aux nouvelles

exigences du registre phytosanitaire numérique. Découvrez en direct toutes ses fonctionnalités pour gérer facilement votre carnet de plaine numérique.



Au Gaec Venton, Hervé, Christine et Aurélien Tual, exploitent 117 ha et produisent 956 700 l vendus/an avec 84 VL à 11 450 litres vendus. Le Gaec fait partie des meilleurs résultats des systèmes robotisés de l'observatoire. Leur réussite repose sur la régularité, la rigueur au quotidien et la santé des VL.

Robotisation de la traite

LE SECRET DES EXPLOITATIONS QUI GAGNENT PLUS !

En systèmes laitiers robotisés, certaines exploitations se démarquent par de meilleurs résultats technico-économiques. Trois leviers sont identifiés : l'alimentation, le renouvellement et les frais généraux.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, en Bretagne, 25 % des élevages laitiers sont désormais équipés de robots de traite. Sur les 147 exploitations laitières suivies par la Chambre d'agriculture, 35 % ont opté pour ce système. Pourtant, en moyenne, les résultats technico-économiques des exploitations robotisées restent inférieurs à ceux des systèmes de traite classiques. Pour autant, les éleveurs s'adaptent pour optimiser la rentabilité de leur outil.

Alors, qu'est-ce qui distingue les exploitations robotisées les plus performantes ? La réponse réside dans la maîtrise des charges, les écarts sur les produits étant minimes [tab.]. Trois leviers majeurs émergent : l'alimentation, le renouvellement du troupeau et les frais généraux.

TROIS LEVIERS POUR OPTIMISER LES RÉSULTATS

Le coût alimentaire du troupeau est un poste clé. Les exploitations les plus performantes réalisent des économies de 37 €/1 000 l, soit 41 000 € pour une exploitation produisant 1,1 million de litres de lait. Ces économies proviennent d'une meilleure gestion des fourrages, réduisant les apports en concentrés, et d'un coût à la tonne inférieur de 50 €, grâce à des stratégies d'achat optimisées et à l'utilisation de matières premières simples. Les coûts de la SFP sont également mieux maîtrisés, avec un chargement plus faible, moins de dérobées, et une meilleure gestion des postes engrais, traitements sur maïs, semences et travaux tiers. Le renouvellement du troupeau est un

autre poste de dépense important. Les exploitations les plus performantes affichent un coût de 28 €/1 000 l, contre 49 €/1 000 l pour les moins performantes. Cela s'explique par un âge au vêlage plus précoce (25,7 mois), un taux de réforme réduit à 25 %, traduisant une meilleure longévité des vaches, et un coût de la génisse de 1 863 €, inférieur de 400 € aux moins performants.

Enfin, les frais généraux (charges structurelles hors frais financiers, amortissements et main-d'œuvre) sont inférieurs de 63 €/1 000 l chez les plus performants. Les écarts se constatent notamment sur le carburant, l'entretien du matériel et le foncier.

Céline Bessou

celine.bessou@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

HERVÉ TUAL

Gaec Venton à Visseiche en Ille-et-Vilaine

« Pour les fourrages, nous sommes attentifs à intervenir au bon stade. Nous visons un maïs ensilage à 32-34 % de MS et privilégions la qualité de l'herbe ensilée à la quantité. Nous faisons très attention à limiter les pertes et les gaspillages. L'exploitation mise d'abord sur des fourrages de qualité, bien conservés et appétents. Nous investissons dans les conservateurs pour garantir une bonne fermentation.

La ration est efficace et permet une bonne réponse en lait. On s'assure que les abreuvoirs sont propres et entretenus. Pas question pour autant de pousser les animaux au maximum, la ration reste simple, avec un suivi particulier des données au robot sur l'ingestion, la chute de lait et la santé de la mamelle. Pour l'alimentation, c'est la vache qui parle. Quand on distribue un aliment, on voit rapidement si ça fonctionne ou non. Avec le robot, c'est visible immédiatement.

La ration à l'auge est de 45 kg brut de maïs ensilage, 10 kg brut d'ensilage RGA-TB, 2,10 kg correcteur azoté (20 % soja et 80 % colza), 1,20 kg de blé aliplus, 200 g minéral, 130 g d'argile et 50 g de sel. Au robot, la quantité moyenne distribuée par vache est de 2,20 kg de correcteur azoté, le même qu'à l'auge, et 1,40 kg de VL 170.

La production moyenne par vache est de 36 l de lait à 42 g/l de TB et 34,3 g/l de TP, avec 192 g de concentrés/l de lait. Aussi, la priorité est donnée à la santé du troupeau avec une bonne observation des animaux. Le parage est important dans notre système pour garantir le vieillissement des vaches. Quand les vaches vont bien, tout va bien. On y gagne aussi en temps de travail ! Pour autant, comme dans chaque exploitation, on ne maîtrise pas toujours tout. En 2025, la FCO nous a impactés. L'important est de garder le cap dans ces moments plus difficiles. »



formation-agriculteurs.com

• Maîtriser les clés pour un haut niveau de production :

<https://tinyurl.com/sh6846>

• Réfléchir à la place du pâturage en robot de traite :

<https://tinyurl.com/sh2411>

• Organiser le travail autour du robot de traite :

<https://tinyurl.com/sh6966>



ROBOTRAE

Retrouvez les fiches techniques et économiques des systèmes robotisés :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd-robotrae>

Résultats technico-économiques de l'observatoire des systèmes laitiers robotisés de la Chambre d'agriculture (52 exploitations), clôtures oct. 2024 à sept. 2025 – Zoom sur le Gaec Venton

Systèmes laitiers robotisés Tri sur EBE avant MO en % de PT	25 % moins performants	25 % plus performants	Gaec Venton (Visseiche)
Litrage vendus	1 045 000	1 167 000	956 700
Nombre de VL	110	125	84
Lait vendu l/VL	9 246	9 697	11 450
Concentrés g/l de lait 4 %	255	234	243
SFP Chargement UGB/ha	2,09	1,8	1,43 (zone séchante)
% maïs ensilage/SFP	57	54	57
Coût SFP €/ha	623	506	443
Coût maïs ensilage €/ha	717	607	554
Coût de l'herbe €/ha	557	415	282 (pas de dérobée)
Marge brute /1 000 l	284	341	358
Produit lait	536	544	539
Charges opérationnelles lait	252	203	180
Cout alimentaire troupeau	194	157	146
Coût alimentaire VL	161	130	118
Frais d'élevage	58	46	35
Dont Frais véto	12	10	9
Frais généraux	189	136	124
Mécanisation-bâtiment	99	70	57
Foncier	35	26	27
Autres charges de structures	55	40	40
EBE avant MO €/1 000 l	194	288	331
% de produit total	27	44	50



Deux groupes d'éleveurs laitiers d'Ille-et-Vilaine se sont formés au tarissement des vaches laitières.

Groupes lait de Montauban-de-Bretagne et d'Argentré-Vitré (Ille-et-Vilaine)

CONNAÎTRE LES POINTS CLÉS D'UN BON TARISSEMENT

La Chambre d'agriculture de Bretagne a accompagné des éleveurs laitiers d'Ille-et-Vilaine dans la maîtrise du tarissement.

Même si les attentes en termes de productivité peuvent varier, les 23 éleveurs de ces deux groupes sont confrontés à des problèmes communs : « Mauvais démarrage en lait, fièvres de lait, cétozes, problèmes de santé des veaux... ».

Le tarissement est une étape clé de la gestation et de la lactation. S'en passer peut entraîner une baisse de production pour la lactation à venir. C'est aussi une période clé pour traiter les infections subcliniques et limiter les troubles métaboliques post-vêlage. En effet, lorsque cette phase est bien maîtrisée — confort, alimentation, eau... —, cela doit permettre d'éviter

toute fièvre de lait ou caillette. Les non-délivrances doivent quant à elles représenter moins de 10 % des vêlages non assistés, d'après Jean-Marc

Heliez, consultant vétérinaire à Chêne Vert.

PAS D'IMPASSE SUR L'AZOTE, PAS D'EXCÈS D'ÉNERGIE

Le niveau azoté de la ration contribue à une meilleure qualité du colostrum. Il faut veiller à maintenir des apports azotés suffisants, par les fourrages ou les concentrés. D'un point de vue énergétique, et même si les rations possibles sont nombreuses, il faut viser une ration qui ne soit pas trop riche en énergie, tout en maintenant un bon niveau d'ingestion. De nombreux éleveurs des deux groupes ont, dans cette optique, recours à la

Pour des
animaux en
meilleure santé
et un gain en
productivité

paille broyée. Dans le cas où l'énergie se trouve en excès dans la ration — herbe pâturée ou stockée de « trop bonne qualité », quantité de maïs dans la ration... —, cela peut entraîner des vaches grasses et donc à risque au vêlage.

Les transitions alimentaires sont également à respecter en prévision du vêlage pour limiter les à-coups. Pour illustrer son propos, Jean-Marc Heliez a pris l'exemple des génisses qui ont passé plusieurs mois à l'herbe et qui, le « lendemain » du vêlage, passent à une ration de vaches laitières à dominante maïs.

NE PAS NÉGLIGER LE LOGEMENT

À cette étape de la gestation, les vaches ont besoin d'un espace de couchage et d'un espace à l'auge plus importants qu'en lactation. « Une bonne ration ne compensera pas un bon confort et de la place à l'auge. » Ainsi, Jean-Marc Héliez recommande d'avoir 20 % de place en plus en logement et cornadis par rapport au nombre de vaches taries. Les éleveurs ont identifié plusieurs points à mettre en place dans leurs élevages : veiller à une bonne hygiène pour les interventions au tarissement, ajuster le niveau énergétique et minéral de la ration, diminuer la densité des cases de vaches taries et installer des points d'eau.

Olivier Cattoën et Amandine Mauger
olivier.cattoen@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

- Guide de l'élevage des génisses :

<https://tinyurl.com/elevage-genisses>

- Groupes d'échange entre agriculteurs et agricultrices en Bretagne :

<https://tinyurl.com/groupes-agri-bzh>

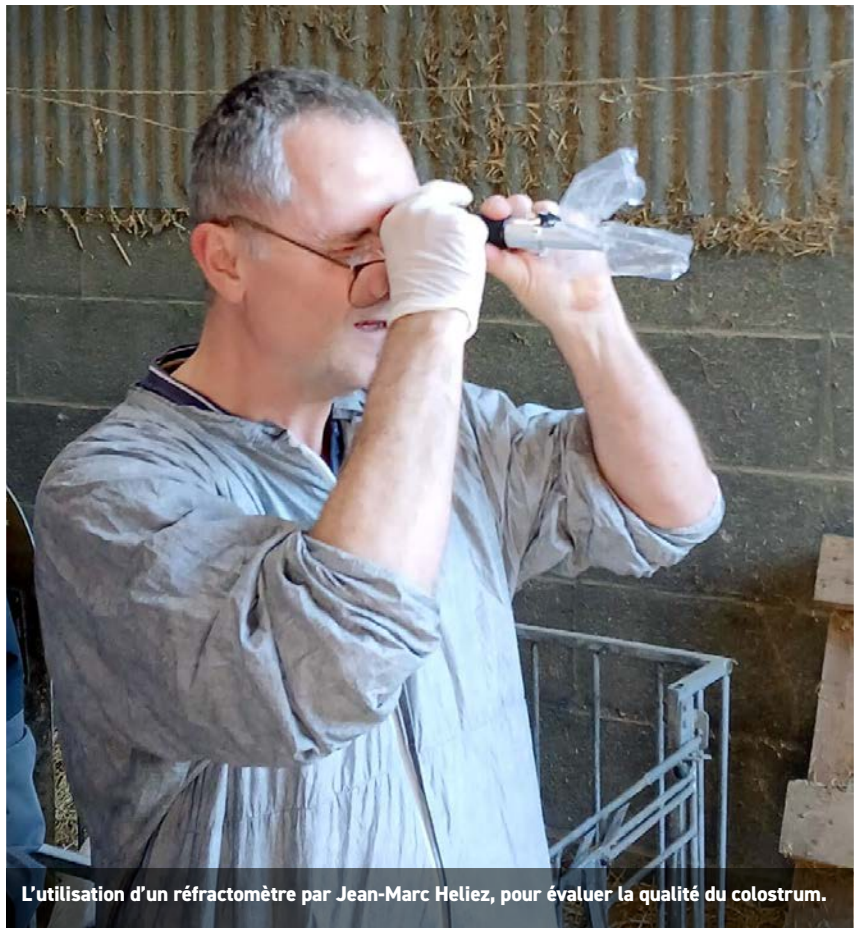


Un impact sur le colostrum

Le veau a besoin de 200 g IgG (immunoglobuline G). Selon la qualité, cela représente un apport de 4 à 5 l de colostrum. Celui-ci commence sa synthèse 5 semaines avant le vêlage. La maîtrise du tarissement et la bonne préparation au vêlage ont donc une influence directe sur sa qualité et sa quantité. Néanmoins, les résultats des stations FarmXP montrent que la qualité du colostrum varie selon le rang de lactation et la durée entre la prise de

l'échantillon et le vêlage. Pour évaluer la qualité du colostrum distribué, un réfractomètre, étalonné avec de l'eau distillée, permet de connaître sa valeur Brix. L'objectif est d'atteindre une valeur supérieure à 22 %. Si le résultat n'est pas satisfaisant, l'alimentation lors du tarissement peut en être l'une des causes.

Parmi les 23 éleveurs, 7 réalisent des analyses au réfractomètre et ont une qualité du colostrum satisfaisante.



L'utilisation d'un réfractomètre par Jean-Marc Heliez, pour évaluer la qualité du colostrum.



Accès à l'eau

Proposer de l'eau de qualité et en quantité (débit) avec des points d'eau suffisants. Compter un point d'eau pour

5 vaches taries et 10 cm de linéaire d'abreuvement par vache, avec au minimum 2 points d'eau par case.

Reproduction



« Le poids de nos porcelets à la naissance n'a pas baissé. »

Prolificité des truies

PLUS DE PORCELETS NÉS SANS PERTE DE POIDS

En huit ans, un groupe d'éleveurs bretons a vu la prolificité de ses truies grimper sans que le poids de naissance des porcelets ne se dégrade.

Un groupe de travail animé par la Chambre d'agriculture de Bretagne s'est penché sur une question qui taraude nombre d'éleveurs : la course à la prolificité se fait-elle au détriment du poids des porcelets à la naissance ? Pour y répondre, des pesées ont été menées dans les élevages du groupe entre 2016 et 2024. Verdict : chez ces éleveurs, l'augmentation de la prolificité ne s'accompagne d'aucune dégradation du poids de naissance.

UN POIDS STABLE, VOIRE AMÉLIORÉ

Résultat encourageant : le poids moyen individuel des porcelets est passé de 1,33 kg en 2016 à 1,36 kg en 2024, malgré des truies nettement plus prolifiques. Mieux encore, la part des porcelets très légers a reculé : ceux pesant 1 kg ou moins représentent désormais 18 % des naissances, contre 23 % huit ans plus tôt. Un point décisif puisque ces faibles poids sont associés à une mortalité plus élevée. La proportion sous 1,2 kg suit la même

tendance, de 39 % à 33 %, tandis que les porcelets de plus de 1,6 kg progressent légèrement. Cette évolution tiendrait à de meilleures pratiques alimentaires en gestation et lactation, conjuguées aux progrès génétiques. Le rang de portée joue aussi un rôle : les portées de rang 1 et 2 affichent les gains de poids les plus marqués entre les deux périodes.

UNE VARIABILITÉ À SURVEILLER

À l'échelle de la portée, chaque porcelet supplémentaire né réduit le poids moyen individuel d'environ 30 g. Mais cette tendance n'est pas une règle absolue :

pour un même nombre de nés totaux, les écarts de poids de portée peuvent aller du simple au double, entre 14,5 et plus de 30 kg pour 15 porcelets nés, par exemple. Conduite alimentaire, sanitaire, environnement et génétique expliquent vraisemblablement ces disparités.

Pour les éleveurs du groupe, cette démarche de pesées a surtout permis de situer leur élevage par rapport aux autres et d'alimenter les échanges sur les leviers de progrès possibles.

Estelle Kerguillec-Renault

estelle.kerguillec@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

1,36 kg

C'est le poids moyen des porcelets à la naissance dans le groupe en 2024, contre 1,33 kg en 2016.



REJOIGNEZ-NOUS

Rejoignez l'un de nos groupes d'échanges techniques porc :

<https://tinyurl.com/groupes-porc>

Projet Quali'Air

L'IMPACT DE LA DISTRIBUTION D'ALIMENT SUR LE TAUX DE POUSSIÈRES

Des mesures de particules ont montré que la distribution d'aliment entraîne un pic important mais très bref, de la concentration en poussières fines.

En élevage de volaille, on parle souvent de poussières sans distinction. Pourtant, trois grandes catégories existent, avec des risques différents pour la santé des éleveurs. Les particules respirables ou inhalables sont celles pouvant être inhalées par le nez et la bouche. Les particules thoraciques, de diamètre inférieur à 10 μm , peuvent se déposer dans les bronches. Enfin, les particules alvéolaires, les plus fines (diamètre inférieur à 2,5 μm), peuvent se déposer dans les alvéoles pulmonaires et pénétrer l'organisme. Par conséquent, ce sont surtout ces dernières qui peuvent entraîner des problèmes respiratoires sur le long terme.

UN FORT PIC D'ÉMISSION, MAIS TRÈS PONCTUEL

Dans le cadre du projet Quali'Air, piloté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, de nouvelles mesures de concentrations en particules fines inhalables, thoraciques et alvéolaires ont été effectuées dans un élevage de poules pondeuses bio (bâtiment caillebotis), afin de déterminer l'impact de la distribution d'aliments dans ce type d'élevage. Les mesures s'étalent sur une période de 4 heures, incluant la distribution de l'aliment. Les résultats montrent que la concentration en particules respirables (totales) est multipliée par 5 juste après la distribution de l'aliment, passant de 1 600 à 8 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Cependant, ce pic reste très bref, puisqu'il ne dure que 2 minutes.



AUCUN IMPACT SUR LES PARTICULES ALVÉOLAIRES

Le détail des particules mesurées révèle que cette augmentation brutale et importante est surtout due aux particules respirables (les plus grosses), puisque les particules thoraciques et alvéolaires se maintiennent respectivement à 1 100 et 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, de 1 heure avant à 1 heure après la distribution de l'aliment.

Il reste impératif de porter un équipement de protection adapté lors de la distribution des repas ou de toute autre tâche effectuée dans la salle d'élevage. En effet, ce résultat constitue pour le moment une première observation, et il sera nécessaire de le consolider avec davantage de mesures dans d'autres élevages.

Stéphane Roffi

stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

0,9

Valeur (en mg/m^3 d'air) limite d'exposition professionnelle (VLEP) aux particules alvéolaires pendant 8 heures.



SE PROTÉGER

Choix et conseils d'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) respiratoires en élevages de porcs et volailles :

<https://tinyurl.com/guide-epi>



Démarches d'échange entre producteurs

TOUR DE BRETAGNE DES GROUPES CULTURES BIO

Échanges sur le réglage d'outils travail du sol.

Plusieurs groupes d'échange sur le thème des grandes cultures bio sont animés par la Chambre d'agriculture. Chaque groupe a sa façon de fonctionner.

MORBIHAN : FOCUS SOL

Le groupe morbihannais rassemble des producteurs orientés sur la couverture du sol (GIEE Maxi Veg bio) et la réduction du travail du sol en culture bio. Ils mènent plusieurs essais : variétés de TB dans les céréales, itinéraires sans labour... En parallèle, les membres du groupe co-construisent les expérimentations menées à la station de Kerguehennec dans le cadre du projet Master, qui vise à maîtriser les adventices et la structure du sol en agriculture biologique de conservation (ABC).

FINISTÈRE : RELOCALISER LE BLÉ PANIFIABLE

Dans le Finistère, un groupe rassemble des agriculteurs, meuniers ou non, ainsi qu'un meunier boulanger, autour d'un projet d'échange et d'expérimentation du champ au pain. Des tests de panification sont menés sur les différentes variétés pour évaluer jusqu'au bout leur qualité. Le travail du groupe s'articule autour de trois axes : les essais variétaux pour trouver le compromis entre rendement et qualité jusqu'à la panification, le stockage et la mise aux normes du grain pour une qualité sanitaire optimale, ainsi que l'intégration durable du blé dans la rotation.

SUD-FINISTÈRE : CULTURES ET TCS

Un groupe du Sud-Finistère échange sur les cultures biologiques de manière générale, avec un intérêt commun pour

les techniques culturales simplifiées (TCS) et les leviers de réduction du travail du sol. Les thématiques abordées incluent également la biodiversité et la culture du colza, avec un rallye colza bio prévu prochainement. Le programme s'adapte aux besoins et aux actualités.

ILLE-ET-VILAINE : LES PROTÉINES VÉGÉTALES

En Ille-et-Vilaine, une réflexion spécifique est menée sur la production de protéines végétales bio, destinées à l'alimentation humaine et animale, avec des producteurs. Plusieurs essais et visites sont organisés en partenariat avec Terres Innovia, dans le cadre du projet Cap Protéines +. Les thématiques abordées incluent les itinéraires, les débouchés, les associations de cultures et les variétés. Les résultats permettent de répondre aux questionnements du

groupe et d'améliorer les connaissances sur les protéagineux.

ILLE-ET-VILAINE : CULTURES DE DIVERSIFICATION

Dans le cadre de la démarche Terres de Sources, portée par Eau du Bassin Rennais, deux groupes travaillent sur les cultures de diversification. Le premier se concentre sur le chanvre. Le second s'intéresse aux graines destinées à l'alimentation humaine, collectées par Agro-Logic, comme la lentille, la cameline, le chia, le millet, la courge ou le quinoa. Une réunion de lancement permet de partager le bilan de l'année précédente et les préconisations. Un groupe WhatsApp et des visites de parcelles facilitent ensuite les échanges sur le pilotage des cultures.

EST CÔTES-D'ARMOR : GÉNÉRALISTE CULTURES

Le groupe rassemble des producteurs de l'est des Côtes-d'Armor et de l'ouest de l'Ille-et-Vilaine. Les thématiques abordées concernent les grandes cultures biologiques de manière générale, comme les marges, les débouchés, les itinéraires techniques ou la gestion du sol. Chaque journée de rencontre est associée à une visite sur l'une des fermes du groupe.

Anne Laporte

anne.laporte@bretagne.chambagri.fr



Jean-Michel et Sophie, producteurs de lait bio à Saint-Cast-Le-Guildo, participant au groupe cultures bio de l'est des Côtes-d'Armor.



Notre vie de groupe

Jean-Michel Lagros de Langeron s'est installé à Saint-Cast-le-Guildo en 2015. L'installation de Sophie Lepetit-Cerel et la conversion bio ont eu lieu en 2017. Le Gaec de la Corbinais produit environ 500 000 l de lait sur 200 ha, dont 100 ha de cultures destinées à la vente. Les deux associés participent au groupe cultures bio de l'est des Côtes-d'Armor. « Notre défi sur l'atelier cultures, comme sur l'ensemble de la ferme, est de maximiser les performances techniques et économiques pour atteindre des niveaux comparables, voire supérieurs au conventionnel. Pour y parvenir, nous souhaitons mieux maîtriser la chaîne de valorisation de nos céréales, des intrants

jusqu'à la livraison. Nous sommes déjà autonomes pour la majorité de nos semences et pour la quasi-totalité des interventions, du semis à la récolte. Nous avons intégré le groupe pour échanger entre agriculteurs bio. Cela permet de questionner nos pratiques pour les améliorer. Les différentes rencontres sont autant d'occasions de se motiver et de confirmer nos choix. L'important, c'est d'avoir ces moments d'échange entre producteurs. Nous sommes intéressés par la gestion du stockage de nos céréales, le partage d'expérience sur l'organisation du travail et les techniques culturales sans labour. »



REJOIGNEZ-NOUS !

L'ensemble des participants à nos groupes cultures reçoivent également des conseils de saison spécifiques aux cultures biologiques, rédigés par les conseillers bio. Un groupe WhatsApp leur permet de poser des questions et d'échanger des observations entre deux rendez-vous.
Contact : 06 33 07 83 14



Décembre 2025

Journée interpréter ses analyses de sol



Mars 2026

Réglage des outils de travail du sol en bio



Mai 2026

Bout de champs graines destinées à l'alimentation humaine

Septembre 2025
Réunion programme



Janvier 2026
Comparaison des marges cultures



Avril 2026
Echange avec Jean-Michel Bohuon de Mongrain (fonctionnement, débouchés)



Juin 2026
Visite plate forme d'essai variété céréales



Le calendrier de travail du groupe cultures bio de l'est des Côtes-d'Armor

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

Souveraineté alimentaire : l'eau au cœur des choix d'avenir

«L'AVENIR AGRICOLE S'ÉCRIT AVEC L'EAU»



Laurent Kerlir, président de la Chambre d'agriculture, et Didier Lucas, vice-président en charge des filières de production, aux côtés de Dominique Ballac, agriculteur à Saint-Dolay (Morbihan), lors d'une conférence de presse sur les conséquences des canicules pour l'agriculture bretonne.

Après un été caniculaire, l'eau s'impose comme un enjeu stratégique pour l'agriculture bretonne. Laurent Kerlir, président de la Chambre d'agriculture, revient sur les enseignements des conférences de la souveraineté alimentaire et les priorités pour l'avenir.

« Les dernières vagues de chaleur nous imposent de revoir en urgence nos cadres de référence. Les cultures, les élevages, ainsi que les femmes et les hommes, ont été fortement éprouvés. Notre responsabilité est d'adapter notre agriculture sans renoncer à produire. C'était tout l'enjeu des conférences régionales de la souveraineté alimentaire du printemps dernier.

LA POLYCLTURE-ÉLEVAGE, UN VÉRITABLE ATOUT

La Bretagne doit renforcer sa capacité à produire une alimentation de qualité et accessible pour contribuer à l'objectif de souveraineté alimentaire. Cela suppose de sécuriser plusieurs ressources stratégiques : les chefs d'exploitation et les salariés, le foncier, l'énergie, et

aussi l'eau. Notre modèle de polyclture-élevage est un véritable atout. Il faut le conforter tout en modernisant les exploitations, en facilitant les projets d'investissements, et en repensant les conditions de la robustesse de nos filières.

L'EAU, UN SUJET CENTRAL

Les besoins en eau augmentent alors que le cycle de l'eau évolue.

En Bretagne, l'irrigation reste limitée et ponctuelle. Seulement 1 % de notre SAU est concernée. L'eau utilisée en élevage répond aux besoins physiologiques des animaux. L'enjeu est de mieux connaître la ressource, de développer sa récupération et sa réutilisation, de sécuriser le stockage lorsque c'est pertinent, sans jamais perdre de vue l'amélioration de sa qualité. Il est indispensable de mettre en place une gouvernance de l'eau fondée sur la responsabilité et la recherche de compromis entre tous les usagers, afin de concilier durablement les besoins de l'agriculture avec les autres usages.

AU SPACE 2026

Vous pourrez bientôt découvrir l'Espace pour demain — une plateforme pilotée par la Chambre d'agriculture présentant

des innovations à l'occasion du Space — dédiée cette année à l'importance de l'eau dans les élevages. Nous voulons ici aller au-delà des idées reçues en présentant des solutions immédiatement disponibles : des innovations pour économiser l'eau, la stocker et améliorer sa qualité ; des débats sur le partage de la ressource et l'équilibre entre les besoins des territoires. La gestion responsable de l'eau est un défi collectif que la Bretagne agricole est prête à relever. »

Propos de Laurent Kerlir recueillis par Sophie Bégot

Chef du service communication diffusion transfert



EN SAVOIR PLUS

À lire aussi sur l'eau dans l'élevage dans ce mag : l'édito page 3 et le dossier pages 12 à 17.



Le groupe de bénévoles à l'œuvre pour étaler le foin protégeant les jeunes plants.

Les haies bocagères

DES EXEMPLES PRENNENT RACINE SUR LE TERRAIN

Retour sur un projet bocager, accompagné dans le sud du Finistère par un technicien bocage à la Chambre d'agriculture, et subventionné par le Département.

À Plozévet, sur une exploitation proche du littoral, l'EARL de Kersy a implanté en début d'année près de 700 mètres de haie. Une opération assez classique en apparence, mais qui repose en réalité sur un vrai travail de terrain, mené avec l'exploitant et le technicien agroforesterie de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Le besoin est simple : une parcelle très exposée, du vent, et l'envie de retrouver de la protection. Une fois sur place, on élargit vite la réflexion. On prend le temps de lire la parcelle : orientation, circulation du vent, organisation des cultures, passage du matériel...

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Le tracé se construit en marchant, en échangeant, en ajustant parfois de quelques mètres pour coller aux contraintes. C'est là que l'accompagnement est nécessaire : faire le lien entre la pratique et des choix techniques cohérents.

On s'appuie notamment sur le « grain bocager » : les haies sont-elles encore

connectées ? Y a-t-il des trous dans la raquette ? Ici, l'idée n'était pas d'ajouter une haie isolée, mais de recréer de la continuité, avec des effets à la fois agronomiques et écologiques.

Viennent ensuite les choix concrets : essences adaptées au littoral, organisation de la haie, densité, implantation. Des détails en apparence anodins, mais déterminants pour la reprise et la tenue dans le temps.

Côté chantier, deux options : prestataire ou chantier collectif. Ici, huit personnes ont travaillé une journée pour mettre en place le linéaire : plantation, piquets, protections, paillage.

Ce projet, soutenu par l'opération « Plante ton arbre » du département du Finistère, s'inscrit dans la durée. Parce qu'une haie, ce n'est pas juste une plantation : c'est un élément à part entière du système, avec des fonctions agronomiques, écologiques et même économiques.

La haie ne passe pas inaperçue, elle suscite des questions et des échanges.

Au final, c'est un accompagnement utile,

non pas pour appliquer une recette, mais pour construire quelque chose de cohérent, au bon endroit, avec l'exploitant.

Ludovic Jézéquel

LE CHIFFRE

300 M

300 m de haie à plat ou 200 m de talus planté, c'est la distance à partir de laquelle un projet peut être porté par les aides départementales du Finistère.



VOTRE PROJET BOCAGER

Pour toute demande de projet bocager dans le département du Finistère :
ludovic.jezequel@bretagne.chambagri.fr
06 86 02 45 10

Environnement

Les arrêtés de protection de biotope (APB)

Un outil réglementaire au service de la biodiversité

L'arrêté préfectoral de protection de biotope (APB) vise à préserver les milieux de vie essentiels à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces protégées.

L'APB ne prévoit pas de mesures de gestion active, mais établit des règles pour interdire ou encadrer les activités humaines.

Le préfet est à l'origine de ces arrêtés, souvent à l'initiative d'associations de protection de la nature. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dréal) ou la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) instruisent le dossier. La signature intervient après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et de la Chambre d'agriculture. D'autres avis, comme ceux des conseils municipaux, des propriétaires ou des services de l'État, peuvent également être sollicités.

EN BRETAGNE

La Bretagne compte 90 APB, couvrant environ 12 000 ha. En **Côtes-d'Armor**, 6 APB protègent des sites comme Locarn, le Tertre Corlieu à Lancieux ou le Cap d'Erquy. Le **Finistère** en compte 46, dont les îlots de la Baie de Morlaix, le chemin de halage de l'Odet ou l'église du Faou. En **Ille-et-Vilaine**, 17 APB couvrent notamment l'église de Guichen, le Golfe de Saint-Briac ou les mares de la Tremblais. Enfin, le **Morbihan** en compte 29, comme l'église de Saint-Nolff, le bois et la galerie souterraine de Kerio à Caudan, ou encore le bassin versant du ruisseau de Telléné, habitat de la mulette perlière.

Cécile Beaudéan

cecile.beaudéan@bretagne.chambagri.fr



Dans le centre du Morbihan, le bassin versant du ruisseau de Telléné, habitat de la mulette perlière, comprend de nombreuses parcelles agricoles.

google.map



Il a dit

THOMAS GUÉGAN

Éleveur de porcs à Malguénac (Morbihan), participant à la rédaction de l'APB mulette perlière

« Les pratiques agricoles participent à l'ancrage local de la mulette. J'aurais cependant aimé une meilleure prise en compte des activités économiques dans les prises de décision. Il aurait été en effet plus facile de respecter les restrictions sur un périmètre distinct plutôt que sur l'ensemble du bassin versant. On est fier de la présence de la mulette sur notre territoire, cela signifie que ce que l'on fait depuis longtemps n'est pas si mal que ça ! »



POUR ALLER PLUS LOIN

L'état de l'environnement en France :

<https://tinyurl.com/3h66sjvy>

Les maraîchers de la Ria d'Étel (Morbihan)

Ils s'adaptent pour valoriser chaque goutte d'eau

Le 3 mars, une vingtaine de maraîchers de la Ria d'Étel et des environs se sont réunis **chez Lionel et Anne Kergueris, à l'EARL Les Couleurs du Ponant à Plouhinec**, pour un après-midi d'échanges sur la gestion de l'eau en maraîchage. Cet événement, organisé par la Chambre d'agriculture de Bretagne dans le cadre du contrat territorial du bassin versant, a permis d'aborder des enjeux concrets. Ninog Maréchal et Jean-Philippe Calmet, conseillers spécialisés à la Chambre d'agriculture de Bretagne, ont apporté des repères pratiques. Ils ont analysé l'évolution de la pluviométrie et du climat avec un focus sur les tendances locales, fait le point sur les arrêtés de sécheresse et le cadre réglementaire des retenues d'eau et des fourrages, précisé les enjeux liés à l'installation de compteurs d'eau et les précautions à anticiper. Jean-Philippe est également



intervenu sur la gestion de l'irrigation, en lien avec l'évapotranspiration et les périodes clés des besoins en eau des cultures maraîchères.

Anne-Gaël Brouard

anne-gael.brouard@bretagne.chambagri.fr



PROJET CLIMATVEG

Les résultats du projet pour les cultures spécialisées :

<https://tinyurl.com/yehddzbx>



Chez Pascal Le Feuvre, agriculteur à Ploeuc-sur-Lié (22)

Un semis de RGI par drone dans le maïs

« En 2022, j'ai testé le semis mi-juillet de ray-grass italien par drone dans le maïs, avec de bons résultats en termes de couverture. L'avantage a été qu'après la récolte, il n'y avait rien à faire : le couvert était déjà présent. Cela représente un gain de temps non négligeable, surtout que, ici, les récoltes de maïs ont lieu plutôt fin octobre. À cette période, la réussite d'un couvert semé après récolte est aléatoire selon les conditions. L'inconvénient, c'est que le RGI ne peut être exploité qu'en pâturage, en raison du nivellement de la parcelle et des résidus de culture, ce qui le rend non transposable aux parcelles éloignées. Faute de prestataire, je n'avais pas renouvelé la technique depuis.

Cette année, je vais tester l'implantation précoce d'un couvert de phacélie-vesce velue pour les parcelles éloignées. Mon objectif est de m'avancer dans le travail, mais aussi de couvrir au maximum le sol pour limiter les adventices. Pour évaluer cette technique, un semis sera fait à la volée fin juin sur une partie de la parcelle et un autre sur le reste en septembre avec un drone. Nous observerons alors l'implantation ainsi que la biomasse produite. »

Propos recueillis

par Sébastien L'Hermite

sebastien.lhermite@bretagne.chambagri.fr

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



EN GROUPE

Pascal Le Feuvre est membre du groupe 30 000 Oust amont sur Lié.

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne>





VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
en CDD, CDI et stages
dans des domaines variés :
agronomie, élevage, conseil en
entreprise, énergie, environnement...
ainsi que dans les métiers supports.

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr



Mon#Métier
Ma#Passion

Retrouvez
la Chambre d'agriculture
de Bretagne sur son stand !



**Du 15 au 17
septembre
2026**

**HALL 5
STAND
B37**



Découvrez nos dernières
innovations



Venez échanger avec
vos élus



Bénéficiez de l'expertise de
vos conseillers spécialisés



Participez à nos conférences
thématiques chaque jour



Informez-vous sur nos offres
de service faites pour vous !



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Sophie Bégot
Service communication
diffusion transfert

sophie.begot@
bretagne.chambagri.fr

page
30



Céline Bessou
Conseillère et chargée
d'études en production
laitière
celine.bessou@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Christine Braud
Coordnatrice EDE-CFE 56
christine.braud@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Philippe Briand
Chargé d'études et de
conseil veaux de boucherie
philippe.briand@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Anne-Gaël Brouard
Conseillère agronomie
et bassins versants
anne-gael.brouard@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi
olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Olivier Cattoen
Conseiller production
laitière
olivier.cattoen@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Anaïs Charmeau
Conseillère MesP@rcelles
anais.charmeau@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Sylvie Conan
Chargée de mission
communication diffusion
et transfert
sylvie.conan@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Caroline Cornet
Chargée d'études politiques
territoriales
environnementales
caroline.cornet@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines
nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Olivier Guiguen
Juriste fiscalité et société
olivier.guiguen@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Gwenn Guillou
Chargée d'études en
production volailles
gwenn.guillou@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Daniel Hanocq
Chargé d'études gestion
des sols et fertilisation
daniel.hanocq@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Ludovic Jezequel
Conseiller énergie
climat agroforesterie
ludovic.jezequel@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Frédéric Kergourlay
Expert bâtiment et énergie
en production porcine
frederic.kergourlay@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Estelle Kerguillec-Renault
Conseillère et chargée
d'études Production porcine
estelle.kerguillec@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Sébastien L'Hermite
Conseiller agronomie
et bassins versants
sebastien.lhermite@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Geneviève Lamour
Conseillère d'entreprise
genevieve.lamour@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Anne Laporte
Conseillère en agriculture
biologique
anne.laporte@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Emmanuelle Le Diouris
Chargée d'animation
Territoire Centre 29
emmanuelle.ledouris@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Maët Le Lan
Station d'Auray
maet.lelan@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Bérangère Levasseur
Conseillère en circuits
courts et agritourisme
berangere.levasseur@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Amandine Mauger
Conseillère
en production laitière
amandine.mauger@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Vincent Riaux
Conseiller stratégique
et entreprises en difficulté
vincent.riaux@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Stéphane Roffi
Chargé d'études et conseils
en production avicole
stephane.roffi@
bretagne.chambagri.fr

page
27

RENDEZ-VOUS LE
16 octobre pour le prochain
numéro du mag !

Agriculteurs & salariés, la **FORMATION**, levier de votre **REUSSITE**



Leader de la formation continue en Bretagne depuis plus de 20 ans, la Chambre d'agriculture vous propose son **NUMÉRO SPÉCIAL 100 %** dédié à la **FORMATION AGRICOLE...**

- 9 000 agriculteurs, salariés agricoles, et porteurs de projet formés par nos équipes

Septembre **2026** à août **2027**

Retrouvez **890 sessions de formation** près de chez vous, que vous soyez **agriculteur ou salarié**.

www.formation-agriculteurs.com



BÉNÉFICIEZ DE NOS AVANTAGES



Des **tarifs**
accessibles
à tous



Une **aide** au
remplacement
possible



97 %
des participants
confirment que la
formation a répondu
à leurs attentes